

DÉPARTEMENT des ALPES MARITIMES
PROCES VERBAL du REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GATTIERES

SEANCE DU 30 JUIN 2022

Le trente juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes

<u>Nombre de membres :</u>			
Afférents au Conseil Municipal :	27	Certifié exécutoire compte tenu de :	
En exercice :	27	- L'affichage en Mairie le :	<u>07/07/2022</u>
Qui ont pris part au vote :	27	- La transmission en Préfecture le :	<u>07/07/2022</u>

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, pour une séance ordinaire, sous la Présidence de Madame GUIT-NICOL Pascale, Maire.

La salle du conseil municipal est transférée Salle Louis Vogade pendant toute la durée des travaux de réhabilitation de la Mairie.

Etaient présent(e)s : Mesdames CAPRINI, MOIREAU, GIUJUZZA-NAVELLO adjointes,
Messieurs LUPI-GRASSO, DALMASSO, CAVALLO adjoints,
Mesdames HEYBERGER-PAUL, ODDO, ROCHEREAU, NERINI, GREC-MERESSE,
Messieurs DRUSIAN, DERENNE, VALLAURI, GUENIN, PARAGE.

Absent(e)s et représenté(e)s :
Monsieur MORISSON représenté par Madame CAPRINI,
Monsieur BONNET représenté par Monsieur DALMASSO,
Madame FERRARO représentée par Madame GIUJUZZA-NAVELLO,
Monsieur BONUCCI représenté par Madame ROCHEREAU,
Monsieur CRASTES représenté par Madame GUIT-NICOL,
Madame MARCHAND représentée par Monsieur VALLAURI,
Madame DEBONO représentée par Madame MOIREAU,
Madame CREMONI représentée par Madame ODDO,
Monsieur TRUGLIO représenté par Monsieur PARAGE,
Madame SMOLDERS représentée par Madame GREC-MERESSE.

Absent(e)s et excusé(e)s : Néant.

Monsieur VALLAURI Romain est élu secrétaire de séance.

40.2022 Autorisation à donner à Madame le Maire pour signer les avenants aux marchés de travaux dans le cadre de la mise en accessibilité et de la restructuration de la mairie de Gattières

AR Prefecture

006-210600649-20220630-040_2022-DE
 Reçu le 07/07/2022
 Publié le 07/07/2022

Monsieur DALMASSO expose :

Vu la délibération n° 48/2020 du 02 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal autorisait Madame le Maire à lancer et signer les marchés de travaux dont le montant des travaux était fixé à 1 736 822.58 € HT ;

Vu la délibération n°19/2020 du 11 juin 2020 qui, en son article 4, autorise Madame le Maire à prendre toute décision concernant les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % du montant total des marchés lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu les délibérations n°44/2021 du 15 juillet 2021, n°59/2021 du 14 octobre 2021, n°67/2021 du 25 novembre 2021, n° 26/2022 du 31 mars 2022 qui autorisent Madame le Maire à signer les avenants entraînant une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % du montant total des marchés lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission marchés publics qui s'est tenue le 09 juin 2022 concernant les nouveaux avenants de ce projet ;

Considérant les crédits inscrits au programme 914 à l'article 21311 à la fonction 020

Considérant les sujétions techniques à prendre en compte au cours des travaux, les avenants suivants récapitulent les modifications à apporter aux marchés de travaux :

Lot 2 – DÉMOLITION GROS OEUVRE VRD
Titulaire : Groupement GASTAUD / VANUCCI

MONTANT MARCHÉ INITIAL			
Marché initial HT et TTC		274 427,63 €	329 313,16 €
AVENANTS			
N° avt	Objet	€ HT	€ TTC
1	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 15 juillet 2021	8 498,89 €	10 198,67 €
2	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 14 octobre 2021	-765,00 €	-918,00 €
3	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 25 novembre 2021	6 188,75 €	7 426,50 €
4	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 31 mars 2022	7 788,47 €	9 346,16 €
5	rebouchage en béton grave ciment avec pose des fourreaux exécutés manuellement	2 040,00 €	2 448,00 €
TOTAL CUMULE DES AVENANTS 1 à 5		23 751,11 €	28 501,33 €
NOUVEAU MONTANT MARCHÉ		298 178,74 €	357 814,49 €

Le cumul des avenants représente une augmentation de : 8,65 % par rapport au marché initial

Les sujétions techniques imprévues s'élèvent à :

- € | 0,00 €

Les modifications demandées par la maîtrise d'ouvrage s'élèvent à :

23 751,11 € | 28 501,33 €

AR Prefecture

006-210600649-20220630-040_2022-DE
 Reçu le 07/07/2022
 Publié le 07/07/2022

Lot 7 – CLOISONS - DOUBLAGES
Titulaire : MGB RENOVATION

MONTANT MARCHÉ INITIAL			
Marché initial HT et TTC		112 127,58 €	134 553,10 €
AVENANTS			
N° avt	Objet	€ HT	€ TTC
1	Porter à connaissance du 25 novembre 2021	4 408,44 €	5 290,13 €
2	cloisonnement acoustique au lieu des cloisons prévues au marché	16 774,92 €	20 129,90 €
	doublage entre appartement et mairie	1 358,64 €	1 630,37 €
	faux plafonds 120 au lieu de 60, plus value laine minérale	2 853,96 €	3 424,75 €
	TOTAL avenant 2	20 987,52 €	25 185,02 €
TOTAL CUMULE DES AVENANTS 1 et 2		25 395,96 €	30 475,15 €
NOUVEAU MONTANT MARCHÉ		137 523,54 €	165 028,25 €

Le cuml des avenants représente une augmentation de : 22,65 % par rapport au marché initial

Les sujétions techniques imprévues s'élèvent à :	- €	0,00 €
Les modifications demandées par la maîtrise d'ouvrage s'élèvent à :	25 395,96 €	30 475,15 €

Lot 8 – MENUISERIES INTERIEURES
Titulaire : MENUISERIE AZUREENNE

MONTANT MARCHÉ INITIAL			
Marché initial HT et TTC		84 769,65 €	101 723,58 €
AVENANTS			
N° avt	Objet	€ HT	€ TTC
1	Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer l'avenant le 15 juillet 2021	11 525,00 €	13 830,00 €
2	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 14 octobre 2021	-2 057,34 €	-2 468,81 €
3	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 25 novembre 2021	306,00 €	367,20 €
4	Avenant 3 : Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 31 mars 2022	2 856,00 €	3 427,20 €
5	Portes acoustiques au lieu des portes prévues au marché Suppression et modification de cloisons vitrées Banque d'accueil	4 393,53 €	5 272,24 €
TOTAL AVENANTS 1 à 5		17 023,19 €	20 427,83 €
NOUVEAU MONTANT MARCHÉ		101 792,84 €	122 151,41 €

Le cumul des avenants représente une augmentation de : 20,08 % par rapport au marché initial

Les sujétions techniques imprévues s'élèvent à :	0,00 €	- €
Les modifications demandées par la maîtrise d'ouvrage s'élèvent à :	17 023,19 €	20 427,83 €

AR Prefecture

006-210600649-20220630-040_2022-DE
 Reçu le 07/07/2022
 Publié le 07/07/2022

Lot 10 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES / PEINTURE
Titulaire : Groupement GASTAUD / VANUCCI

MONTANT MARCHÉ INITIAL			
Marché initial HT et TTC		102 376,07 €	122 851,28 €
AVENANTS			
N° avt	Objet	€ HT	€ TTC
1	Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer l'avenant le 15 juillet 2021	14 627,31 €	17 552,77 €
2	Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer l'avenant le 14 octobre 2021	1 050,09 €	1 260,11 €
3	suppression des extincteurs et travaux logement mairie	1 892,10 €	2 270,52 €
TOTAL AVENANTS 1 à 3		17 569,50 €	21 083,40 €
NOUVEAU MONTANT MARCHÉ		119 945,57 €	143 934,68 €

Le cumul des avenants représente une augmentation de : 17,16 % par rapport au marché initial

Les sujétions techniques imprévues s'élèvent à :	- €	0,00 €
Les modifications demandées par la maîtrise d'ouvrage s'élèvent à :	17 569,50 €	21 083,40 €

Lot 12 – CVC – Plomberie
Titulaire : ART ET CLIM

MONTANT MARCHÉ INITIAL			
Marché initial HT et TTC		161 398,68 €	193 678,42 €
AVENANTS			
N° avt	Objet	€ HT	€ TTC
1	Porter à connaissance octobre 2021	-336,60 €	-403,92 €
2	Porter à connaissance 31 mars 2022	907,80 €	1 089,36 €
3	Installation vidoir phase 2, alimentations logements, Poste et Sarments, climatisation bureau 5	10 592,70 €	12 711,24 €
TOTAL AVENANTS 1 à 3		11 163,90 €	13 396,68 €
NOUVEAU MONTANT MARCHÉ		172 562,58 €	207 075,10 €

Le cumul des avenants représente une augmentation de : 6,92 % par rapport au marché initial

Les sujétions techniques imprévues s'élèvent à :	- €	0,00 €
Les modifications demandées par la maîtrise d'ouvrage s'élèvent à :	11 163,90 €	13 396,68 €

AR Prefecture

006-210600649-20220630-040_2022-DE
Reçu le 07/07/2022
Publié le 07/07/2022

**Lot 13 – ÉLECTRICITÉ
Titulaire : MONTELEC**

MONTANT MARCHÉ INITIAL			
Marché initial HT et TTC		207 435,16 €	248 922,19 €
AVENANTS			
N° avt	Objet	€ HT	€ TTC
1	Autorisation du Conseil Municipal au Maire de signer l'avenant le 15 juillet 2021	8 135,16 €	9 762,19 €
2	Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 14 octobre 2021	13 068,04 €	15 681,65 €
3	Avenant 3 : Information du Maire aux membres du Conseil Municipal de la signature de l'avenant le 25 novembre 2021	3 195,06 €	3 834,07 €
4	Modifications phase 2 + tranchée parvis mairie	8 835,78 €	10 602,94 €
TOTAL AVENANTS 1 à 4		33 234,04 €	39 880,85 €
NOUVEAU MONTANT MARCHÉ		240 669,20 €	288 803,04 €

Le cumul des avenants représente une augmentation de : 16,02 % par rapport au marché initial

Les sujétions techniques imprévues s'élèvent à :	- €	0,00 €
Les modifications demandées par la maîtrise d'ouvrage s'élèvent à :	33 234,04 €	39 880,85 €

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la passation des avenants tels que détaillés ci-dessus,
- Autoriser Madame le Maire à signer les dits avenants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 23 voix pour, 4 voix contre (Madame GREC-MERESSE dont pouvoir de Madame SMOLDERS et Monsieur PARAGE dont pouvoir de Monsieur TRUGLIO) :

- **Approuve la passation des avenants tels que détaillés ci-dessus,**
- **Autorise Madame le Maire à signer les dits avenants.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

AR Prefecture

006-210600649-20220630-040_2022-DE
 Reçu le 07/07/2022
 Publié le 07/07/2022

République Française

Loi du 5 Avril 1884 - article 56

Récapitulatif des modifications apportées aux marchés de travaux, après la présente délibération

Lot	Libellé	HT notifié	Modification Conseil Municipal		Modification pour réception marché	nouveau montant marché HT
			juillet, octobre 2021 et mars 2022	autorisation juin 2022		
1	Désamiantage	29 982,90 €				29 982,90 €
2	Gros œuvre	274 427,63 €	21 711,10 €	2 040,00 €		298 178,73 €
3	Etanchéité	99 089,43 €	-2 153,00 €			96 936,43 €
4	Charpente couverture	60 080,04 €			-54 251,77 €	5 828,27 €
5	Traitement de façades	64 675,14 €				64 675,14 €
6	Menuiseries extérieures en aluminium	134 885,52 €	-4 249,50 €			130 636,02 €
7	Cloisons - Doublages	112 127,58 €	4 408,44 €	20 987,52 €		137 523,54 €
8	Menuiseries intérieures	84 769,65 €	12 629,66 €	4 393,53 €		101 792,84 €
9	Revêtements de sol durs / faïence	48 499,98 €	4 374,26 €			52 874,24 €
10	Revêtements de sol souples / peinture	102 376,07 €	15 677,40 €	1 892,10 €		119 945,57 €
11	Structure métallique Serrurerie	74 878,69 €	-346,11 €			74 532,58 €
12	Plomberie Sanitaire CVC	161 398,68 €	571,20 €	10 592,70 €		172 562,58 €
13	Electricite	207 435,16 €	24 398,25 €	8 835,78 €		240 669,19 €
14	Ascenseur	62 976,00 €				62 976,00 €
15	Charpente couverture	121 331,04 €				121 331,04 €
16	Plancher	46 334,52 €				46 334,52 €
TOTAL GENERAL OPERATION		1 685 268,03 €	77 021,70 €	48 741,63 €	- 54 251,77 €	1 756 779,59 €